

## INSTALLATION DU BUREAU POUR L'ANNEE 2003

Allocution de M. Jean-Claude Clavel, Président sortant<sup>1</sup>

Mesdames,  
Messieurs,  
Mes Chers Confrères,

Avant de vous entretenir de l'Académie d'Agriculture qui a profondément renouvelé ses démarches, en 2002, pour se projeter vers l'avenir, il me paraît nécessaire de me tourner quelques instants sur un passé récent : l'année 2002 fut, entre autres événements, celle du bicentenaire de la fondation de l'Ordre de la Légion d'Honneur, à laquelle nous avons été conviés à participer.

### **Le bicentenaire de la Légion d'Honneur**

L'ordre de la Légion d'Honneur a été fondé sous le Consulat, par la loi du 29 floréal an X ou 19 mai 1802.

En votre nom, j'ai été associé à la célébration officielle de cet anniversaire lors d'une réception des Corps constitués, des Institutions et des Académies au palais de la Légion d'Honneur, le 21 mai dernier<sup>2</sup>.

Le Grand Chancelier m'a dit, lui-même, que la justification de l'invitation du président de l'Académie d'Agriculture de France se trouvait dans les douze médaillons qui ornent l'éblouissant salon de la Rotonde du palais de la Légion d'Honneur, et symbolisent les activités du pays : Parmentier y représente l'agriculture, La Pérouse la marine, Masséna la guerre, Malesherbes la justice, Percier l'architecture, Houdon la sculpture, Larrey la médecine et la chirurgie, Richard Lenoir le commerce, Philippe de Girard l'industrie, Casimir Delavigne la Poésie, Boïeldieu la musique, Gros la peinture.

Parmentier, déjà membre associé de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, puis membre fondateur de la Société Centrale d'Agriculture du Département de la Seine est donc en bonne compagnie.

Le premier Grand Chancelier nommé en 1803 était presque des nôtres : le comte de Lacepède (1756-1825), était un distingué naturaliste qui se fit connaître dès l'âge de 18 ans en adressant d'intéressants mémoires à Buffon qui le choisit pour continuer son « Histoire naturelle ». L'élève aurait pu, comme le maître, appartenir à notre Compagnie. Il me plaît de dire aussi qu'à côté de l'« Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents », puis « Les reptiles », « Les poissons », et « Les cétacés », il écrivit une « Histoire de l'Europe ».

L'ordre de la Légion d'Honneur se structura progressivement, et le 15 juillet 1804<sup>3</sup>, après une brillante revue des troupes, eut lieu en la chapelle des Invalides une grande cérémonie religieuse, au cours de laquelle un grand nombre de personnalités militaires et civiles reçurent les insignes et prêtèrent serment, parmi lesquelles Parmentier.

Il était logique que les premiers nommés dans cet Ordre eussent une notoriété éclatante pour ennoblir la Légion d'Honneur ; mais le ruban tant convoité décora des citoyens plus

---

<sup>1</sup> Ancien directeur des Affaires Internationales à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, ancien membre du Comité Économique et Social des Communautés Européennes.

<sup>2</sup> Le mardi 21, parce que cette année le 19 était le dimanche de la Pentecôte suivi du lundi férié.

<sup>3</sup> Ce devait être le 14 juillet pour commémorer la prise de la Bastille ; finalement, le 15 qui était un dimanche, fut choisi pour permettre au peuple de Paris de participer aux réjouissances.

modestes : le premier ouvrier agricole décoré fut en 1850 Jean-Baptiste Pruvot, employé depuis plus de cinquante années dans la même ferme de l'Aisne, décoré « *pour les exemples qu'il a donnés du plus rare désintéressement et par une vie qui n'a été, tout entière, qu'une longue suite d'actes de dévouement* ».

Il n'y a pas de recensement de tous les membres de l'Académie d'Agriculture qui furent décorés de la Légion d'Honneur, et leur grade ne nous est pas toujours connu. Mais avec le précieux concours de Pierre Zert, nous avons pu détecter un certain nombre de dignitaires qui, pour la plupart, ont été Président ou Secrétaire perpétuel. Parmi ceux-ci – et sans être sûrs que cette liste soit exhaustive – nous avons trouvé<sup>4</sup> :

Treize Grands Officiers : François de Neufchâteau (1750-1828), Rambuteau (1781-1869), Jean-Baptiste Boussingault (1802-1887), Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901), Auguste Chauveau (1827-1917), Eugène Tisserand (1830-1925), Émile Levasseur (1838-1911), Louis Mangin (1852-1937), Eugène Roux (1860-1948), Gabriel Bertrand (1867-1962), Charles Brasart (1889-1970), Roger Heim (1900-1979), Francis Perrin (1901-1992).

Et dix Grands-Croix, dignité la plus élevée de la Légion d'Honneur :

Joseph Bonaparte (1768-1844), Michel-Eugène Chevreul (1786-1889), le Maréchal Vaillant (1790-1872), Jean-Baptiste Dumas (1800-1884), Louis Pasteur (1822-1895), Marcelin Berthelot (1827-1907), Émile Loubet (1838-1929) au titre de président de la République, le Maréchal Lyautey (1854-1934), Henri Hitier (1864-1958), Secrétaire perpétuel de 1925 à 1951, Louis Tardy (1875-1961), un des fondateurs du Crédit agricole moderne.

On pourrait s'étonner de l'absence de dignitaires de la Légion d'Honneur depuis quarante années, alors même que ce fut la période durant laquelle l'agriculture fit les plus grands progrès qui aient jamais été faits depuis des siècles. Elle a été, d'autre part, l'élément central de la construction européenne...

L'Académie compte actuellement<sup>5</sup>, parmi ses membres français, 16 commandeurs, 26 officiers, 53 chevaliers de la Légion d'Honneur ; parmi ses correspondants français 7 officiers et 41 chevaliers ; enfin parmi les membres étrangers, un commandeur, un officier, deux chevaliers.

Font naturellement partie de cette cohorte ceux qui, cette année, ont été promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur : André Cauderon, notre Secrétaire perpétuel honoraire, promu Commandeur ; et Jean-François Chosson correspondant de la Section X, nommé Chevalier, dont je viens d'apprendre le tout récent décès en 2003..

Après les honneurs du passé, voyons maintenant les travaux de l'année 2002.

## **La vie de l'Académie**

Mais avant d'en parler, j'ai le devoir de vous rappeler, au premier rang des événements qui ont jalonné l'année 2002 la perte que nous avons tous éprouvée du fait de la disparition de nos confrères : Robert Delalande, François Houillier, François Léry, Jean Marrou, parmi les membres. Et parmi les correspondants : Daniel Chevais, Gérard Doussinault, Michel Parez, Henri Pommeret. Parmi les membres et correspondants étrangers : Alessandro de Philippis, Ernest Hallsworth, Joseph Edwards, Rudolf Franke. Leur nom et leur œuvre restent gravés dans notre mémoire.

La meilleure façon d'honorer leur souvenir est de prouver que l'Académie poursuit l'œuvre à laquelle ils étaient attachés.

---

<sup>4</sup> Par ordre de date de naissance.

<sup>5</sup> Selon l'annuaire 2002, moins les décès intervenus depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2002, plus les nominations de l'année.

Pour commencer l'année, nos confrères Mme Bonnamour et Marc Boussard, au nom de l'Académie, avaient organisé le 10 janvier un colloque au Sénat sur « *Agriculture, régions et organisation administrative* ». Il fut ouvert par le Sénateur Jean-Pierre Raffarin qui a fait, sur ce thème qui lui est familier, un exposé magistral. Nous ne pouvions pas imaginer alors, que trois mois plus tard, il serait en position, comme Premier ministre, d'appliquer ses idées sur la décentralisation.

Après quoi, nous avons tenu 31 séances, dont 25 « ordinaires », ce qui veut dire qu'elles étaient, comme d'habitude, de qualité et qu'elles ont, comme d'habitude, entraîné de bonnes discussions. Notre Secrétaire perpétuel a déjà fait la synthèse de plus de la moitié de ces séances lors de la séance solennelle du 2 octobre.

Je ne dirai que quelques mots des six séances qui ont présenté un caractère spécial, et en premier lieu les deux séances communes avec l'Académie des Sciences :

1. La séance du 27 mai tenue à l'Institut, coordonnée par notre confrère Georges **Pédro**, eut pour thème « *Équilibres et déséquilibres phytosanitaires dans le monde végétal* » ; ce thème fut abordé successivement sous l'angle chimique, biologique, agronomique.

2. La séance du 13 novembre qui se tint ici, portait sur la « *Connaissance de la diversité et du fonctionnement des écosystèmes forestiers comme base de gestion durable* ».

3. Notre séance du 10 avril fut consacrée à l'œuvre de notre regretté confrère Jean Chombart de Lauwe, à une date aussi proche que possible du premier anniversaire de son décès. Ses anciens collaborateurs ont retracé de lui un portrait que nous n'oublierons pas.

4. Le 17 octobre, l'Union des Académies d'Agriculture Européennes dont nous sommes co-fondateurs, a tenu ici sa seconde Assemblée générale ; les Académies de onze pays d'Europe étaient représentées. Une séance spéciale de l'Académie a été organisée en leur honneur, sur le thème bien d'actualité « *Réconcilier la science avec le public* ». Nous avons eu le plaisir d'y accueillir M. Daniel Caron représentant le ministre de l'Agriculture, qui est venu nous dire tout l'intérêt que notre président d'Honneur prenait à cette action européenne.

Les communications ont été de celles que l'on souhaiterait voir reprises par la presse ; elles ont, en tous cas soulevé une discussion animée, et ont eu un très vif succès auprès de nos invités. Merci à Jean-Marc Boussard de l'avoir organisée ; et nous le félicitons d'avoir été élu pour les deux prochaines années Président de l'Union européenne des Académies d'Agriculture (UEAA).

5. Le 25 novembre, l'Académie d'Agriculture a été, le cadre de la dernière manifestation du 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes avec qui nous entretenons d'amicales et constructives relations : ce n'est pas étonnant puisque sept de nos membres y ont occupé ou y occupent d'éminentes fonctions ; à commencer par notre confrère Salvino Busuttil qui en est le président actuel. La séance fut consacrée à cette commémoration, en mettant en lumière divers aspects de l'histoire et de l'action du Centre. Elle fut suivie d'une réception amicale offerte par le Centre à cette occasion.

6. La séance solennelle de remise des récompenses (2 octobre) mérite une place à part, car elle fut – j'en suis assuré par les déclarations de nos invités – une pleine réussite, les interventions successives ayant beaucoup intéressé l'assemblée ; et pour nombre de nos invités qui ne connaissaient pas l'Académie, la synthèse de nos travaux présentée par le Secrétaire perpétuel fut une bonne démonstration de notre rôle, de notre travail, de notre action.

La présence de nombreux jeunes récipiendaires des prix, a donné à notre séance un air de jeunesse et de gaieté.

Que soit encore remercié le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, M. Luc Guyau d'avoir bien voulu nous accueillir dans la salle Olivier de Serres qui se prête si bien à une telle manifestation.

J'ai gardé le meilleur pour la fin : la présence à cette séance de M. Le Jeune représentant du Président de la République, et celle de M. Jean-Yves Perrot, directeur de Cabinet du ministre de l'Agriculture qui nous a donné l'assurance et la preuve de l'intérêt du ministre pour les travaux de l'Académie : un membre du Cabinet - M. Daniel Caron - a été spécialement chargé de suivre tout ce qui concerne l'Académie. C'est une attitude qui nous réjouit beaucoup : le Ministre recevra la semaine prochaine le Président, le Secrétaire perpétuel et le Trésorier perpétuel.

## **Le fonctionnement de l'Académie**

Le Bureau s'est réuni 25 fois, pour prendre des décisions concernant la vie quotidienne de l'Académie, ou pour engager les réformes qui ont été considérées par la Commission académique comme indispensables pour développer le renom de l'Académie et asseoir sa situation financière. Il faut y ajouter le 15 mai une réunion de la Commission mixte (Bureau de l'Académie/Conseil d'administration de la Fondation) pour l'attribution des prix de la Fondation **Xavier Bernard** ; et le 12 décembre une réunion pour l'attribution des bourses **Dufrénoy**, qui a exigé des rapporteurs un lourd travail d'examen des 24 dossiers présentés. Que nos confrères du Mesnil du Buisson, Dupuy, Gadant, Mérillon, Morot-Gaudry, Pelletier, Rapilly, en soient remerciés.

Le Bureau a travaillé dans une atmosphère studieuse et chaleureuse ; je remercie chaque membre d'avoir pleinement rempli la mission spécifique qui lui a été confiée.

Je n'évoquerai pas les nombreuses manifestations ou cérémonies auxquelles nous avons participé, faisant une exception pour les contacts approfondis que nous avons eus avec des présidents d'organisations agricoles : GROUPAMA le 4 avril, l'APCA le 23 avril, l'ITCF-AGPB le 28 novembre ; sans oublier le fait que nous avons été invités et présents au congrès de l'AGPB le 6 juin et aux sessions de l'APCA le 26 juin et les 11-12 décembre. Il me paraît très souhaitable de poursuivre et développer ces relations publiques qui sont une excellente occasion de nous faire connaître des milieux agricoles.

Je dois enfin citer la cérémonie organisée le 20 juin en l'honneur du 250<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie de Marine. Le Secrétaire perpétuel et le Président y ont trouvé le meilleur accueil.

La Commission des Fonds s'est réunie deux fois (20 mars, 13 novembre) mais entre temps, le Bureau a suivi régulièrement la situation financière de l'Académie. Avec le secours d'une étude minutieuse de notre confrère Roger Lafouge, le Bureau s'est penché sur les comptes relatifs à la forêt d'Harcourt, ainsi que sur sa valeur, et en a conclu que, pour le moment, il n'y avait pas de placement financier qui puisse donner un meilleur rendement.

Les comptes de gestion de notre siège sont étroitement tenus par Mme Bourry que je remercie de son travail. Afin de réduire le déficit financier cette année, et en attendant l'effet des mesures de réduction des coûts d'impression des compte rendus de nos séances, le Bureau a donné suite à une suggestion faite lors de la réunion de la Commission des Fonds du 20 mars : demander exceptionnellement à tous les membres et correspondants de faire un don fiscalement déductible à l'Académie.

Je suis heureux de vous annoncer qu'à ce jour la somme ainsi collectée se monte à 11.000 €. C'est un témoignage de la solidarité qui unit nos confrères à l'Académie. Je les en remercie.

Nous comptons beaucoup sur notre Trésorier perpétuel Robert Stroppiana pour abonder nos recettes extérieures qui restent à un niveau insuffisant.

La Commission académique s'est réunie quatre fois (9 janvier, 19 juin, 2 octobre, 9 octobre), ce qui est exceptionnel, et justifié par nos efforts d'adaptation concernant la publication des compte rendus et la communication.

Le grand changement a été la mise en place d'un Conseil de pilotage des programmes dont les activités ont été présentées à la Commission académique du 19 juin par Jean-Claude Mounolou, qu'il faut remercier spécialement. Ce Conseil, constitué par un représentant de chaque section, animé par le Secrétaire perpétuel et le vice-Secrétaire, s'est réuni trois fois (28 mai, 19 septembre, 19 novembre) ; il a pour mission d'assister le Secrétaire perpétuel dans l'établissement du calendrier et du programme des séances, à partir des propositions faites par les sections et du thème prioritaire choisi pour le semestre. Ainsi, le travail des sections peut être coordonné en tant que de besoin, et notamment lorsqu'un thème donné requiert le concours de plusieurs sections. Ce Conseil de pilotage ainsi mis sur les rails a donné, dans sa dernière réunion, la preuve de son efficacité ; je ne doute pas qu'elle se poursuive.

C'est aussi Jean-Claude Mounolou qui a été chargé de mettre en place, avec le concours très actif de Michel-Claude Girard, un Comité éditorial, dont le rédacteur en chef sera le secrétaire perpétuel assisté de deux rédacteurs adjoints Claude Hutin et Michel-Claude Girard, et de six rédacteurs associés, qui a pour mission de passer des comptes rendus actuels à des comptes rendus restreints imprimés, tandis que le texte intégral des communications sera donné sur Internet.

La dernière structure mise en place – elle est capitale - concerne l'établissement d'une Cellule de communication avec les médias animée par Jean-François Colomer assisté de Christian Maréchal, qui s'est réunie pour la première fois le 27 novembre. Et nous tenons demain une conférence de presse.

Vous voyez que nombreux sont les membres de l'Académie qui se sont engagés dans la plus grande réforme de nos méthodes de travail depuis un siècle.

Les sections sont fortement impliquées dans cette action : classiquement, il y avait un représentant de chaque section à la Commission des fonds et à la Commission académique. Désormais, il y aura aussi un représentant au Conseil de Pilotage des programmes, et un représentant à la Cellule de communication. Il appartient à ces représentants d'exprimer l'avis de leur section et, en retour, d'informer le plus complètement possible leur section des décisions prises dans chacune de ces réunions.

Les sections qui, au cours de l'année se sont réunies chacune sept ou huit fois (ce qui représente près de 80 réunions) seront, dorénavant, plus sollicitées que dans le passé. Le Secrétaire de section devra donc déléguer à des confrères une partie de cette charge de représentation ; l'efficacité impose, évidemment, que dans chaque instance, la représentation de la section soit toujours assurée par le même confrère.

Nous sommes bien conscients que ces dispositions imposeront plus de travail à l'ensemble des membres de l'Académie ; mais le renouveau est à ce prix.

À l'issue de mon mandat, je tiens à remercier tous ceux qui ont apporté à l'Académie leur compétence et leur foi en l'avenir : tous les membres du Bureau, bien sûr, ceux que j'ai déjà nommés, mais aussi Pierre Zert qui se dévoue à la bibliothèque et aurait bien besoin d'être aidé ; Claude Hutin et ses collaborateurs - Mme Bonnamour, Roger Fauck, Jean-Louis Tisserand, Hubert Bannerot - qui se consacrent à produire une publication de qualité ; Raymond Mérillon qui s'occupe du comité d'Histoire ; Christian Maréchal, toujours prêt à donner un coup de main pour accueillir nos invités, pour obtenir des rendez-vous ou pour

organiser une visite<sup>6</sup>; les Secrétaires de section qui assument une lourde tâche ; et tous ceux que j'ai oubliés.

J'ai compté un total de 150 réunions tenues à l'Académie durant cette année ; elles ont toutes fait l'objet d'un procès-verbal. C'est dire que l'Académie est active et le secrétariat sollicité. Mais chacune de nos secrétaires - Mme Longeron, Mme Mériot-Verger, Mme Ledoux-Danguin - trouve toujours, avec le sourire, la solution à nos problèmes. Merci pour leur efficacité et merci pour leur sourire. Elles seront, désormais, moins dérangées que l'année passée pour ouvrir la porte, grâce à notre gardienne Mme Bonnesseur.

Tout ce qui a été mis en place en 2002 est le résultat d'un effort collectif que je me suis efforcé de piloter au mieux. J'espère que mon successeur pourra mettre en œuvre quelques dernières suggestions pratiques que je lui ai confiées. Mais celui qui a payé le plus de sa personne au profit de l'Académie est sans contredit le Secrétaire perpétuel Georges Pédro qui n'a pas ménagé sa peine pour orchestrer toutes ces réunions, conjuguer tous ces efforts, et guider le Président. Je suis admiratif et reconnaissant.

Enfin, merci à vous tous ici présents, mes chers Confrères, qui m'avez permis de vivre pendant une année cette expérience de confraternité si enrichissante.

S'il m'est arrivé de devoir accepter sans broncher des événements extérieurs, ce qui m'a valu les regrets de quelques-uns, soyez bien persuadés que mon attitude, en toute circonstance, n'a été dictée que par l'intérêt supérieur de l'Académie.

Claude Gleizes, voici le moment où vous allez prendre la présidence de cette Académie riche de son histoire, certes ; riche surtout de la valeur et du travail continu de ses membres actuels.

C'est la seule vraie richesse dont nous puissions nous prévaloir. Elle doit nous aider à trouver des ressources matérielles à la hauteur de nos ambitions.

En vous côtoyant durant un an, j'ai acquis la conviction que vous assumerez la présidence avec talent, calme et fermeté. Et puis, votre spécialité, l'hydraulique, et votre intérêt pour l'environnement et donc pour l'agriculture raisonnée, votre expérience administrative enfin, vous placent au cœur des débats actuels sur l'avenir de l'agriculture.

Je rentre dans le rang avec la certitude que, sous votre présidence l'année 2003 nous permettra de franchir une nouvelle étape vers l'avenir.

Bonne année, et bonne présidence.

### **Intervention de M. Claude Gleizes nouveau président<sup>(\*)</sup>**

Mesdames et Messieurs,  
Mes chers Confrères et Consœurs.

Vous avez bien voulu me faire l'honneur de me confier la présidence de votre Compagnie pour cette année. Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez ainsi faite ainsi qu'au nouveau bureau. Personnellement je ne vous cacherai pas que j'ai éprouvé quelques appréhensions en acceptant cette responsabilité, fut-elle éphémère. L'année

---

<sup>6</sup> par exemple le 29 mai dernier à Rouen pour la visite de l'usine fabriquant du diester à Grand-Couronne.

<sup>(\*)</sup> Ingénieur Général honoraire du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

**C.R. Acad. Agric. Fr., 2003, 89, n°1.** Séance du 8 janvier 2003.

qui vient de s'achever m'a permis, au sein du bureau, d'en mieux cerner les contours et d'apprécier les conditions de travail de nos différentes instances. Je dois avouer que je n'en avais qu'une bien faible idée et que j'ai découvert nombre d'aspects qui m'étaient inconnus. L'ampleur de la tâche ainsi entrevue n'a pas diminué mes appréhensions mais heureusement l'existence d'une capacité de travail collégial, au sein du bureau en particulier, ainsi qu'au sein des commissions, le dévouement du Secrétaire et du Trésorier perpétuels comme celui des confrères qui consacrent une part appréciable de leur temps à l'Académie, m'ont, au moins partiellement, rassuré. M'ont rassuré aussi la compétence et l'efficacité du secrétariat.

Je peux témoigner de l'effort très soutenu fourni cette année pour réformer les méthodes de travail de l'Académie et surtout pour lui donner plus d'efficacité. Le président Jean-Claude Clavel a poursuivi la tâche déjà bien dessinée par son prédécesseur Jacques Delage. Il vous en a modestement fait un bilan tout à l'heure. Du travail accompli, je retiendrai, pour faire court, trois aspects :

- L'ouverture sur les organisations professionnelles agricoles et les autres Académies ;
- la mise en place du conseil de pilotage et la réforme du système de publication, tâches auxquelles le Secrétaire perpétuel Georges Pedro et, tout particulièrement Jean Claude Mounolou et Michel-Claude Girard, ont largement contribué ;
- un effort de communication vers l'extérieur grâce à Jean-François Colomer.

Ces entreprises sont à poursuivre, à parfaire, à consolider et cette nouvelle année n'y suffira certainement pas. Le nouveau bureau s'y consacrera. Il comporte pour l'essentiel des membres qui étaient déjà là en 2002 et je sais que l'on peut compter sur tous. Mais nous devons, d'abord, savoir gré à Jean-Claude Clavel d'avoir présidé à ces réalisations et à notre Secrétaire perpétuel de les avoir menées à bien..

Pour ma part, j'essaierai de poursuivre dans les voies qui ont été tracées par mes prédécesseurs. Et je sais que votre nouveau bureau est animé des mêmes intentions.

## **L'ENVIRONNEMENT ET L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE**

Je voudrais maintenant évoquer le domaine de l'environnement et les relations de l'Académie d'Agriculture avec ce domaine. D'abord parce que parmi les raisons qui m'ont amené à votre présidence figure mon parcours professionnel au service du ministère de l'Environnement, ensuite, et surtout, parce que je suis sûr que vous êtes persuadés autant que moi que la préservation de l'environnement est fondamentale pour l'avenir de notre société et pour celui de l'agriculture qui peut jouer un rôle déterminant à cet égard.

En ce qui me concerne je dois dire que les relations de l'agriculture et de l'environnement m'ont beaucoup occupé et intéressé bien qu'elles n'aient pas été le sujet exclusif, loin de là, de mon activité au ministère de l'Environnement. En effet, après un début classique de carrière d'ingénieur du Génie Rural j'ai participé, de 1966 à 1974, à l'aventure de

la création des Agences Financières de Bassin instaurées par la loi de 1964 sur l'eau. J'ai ensuite assuré la fonction de chef du Service de l'Eau au ministère de l'Environnement pendant dix ans.

La plus grande partie de ma vie professionnelle a ainsi été marquée par l'eau sous tous ses aspects, encore que plus particulièrement sous l'angle de l'environnement. Mais le hasard a fait que j'ai été amené, en 1976, à m'occuper des problèmes de la pollution de l'eau due aux activités agricoles. C'est un sujet qui m'a passionné, d'autant plus que j'ai alors pu suivre tout le travail de notre confrère Stéphane Hénin lors de l'élaboration de son rapport sur « activités agricoles et qualité des eaux ». Cela m'a conduit à présider pendant sept années le CORPEN, alors Comité d'Orientation pour la Réduction de la Pollution des Eaux par les Nitrates d'origine agricole.

J'y ai pris conscience du fait de deux nécessités :

Celle de dépasser les vues sectorielles. Le CORPEN a travaillé sur les nitrates, puis sur les produits phytosanitaires, enfin sur les phosphates. Il est heureusement devenu aujourd'hui le Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement. Les problèmes de respect de l'environnement dans une exploitation agricole ne peuvent être abordés séparément mais doivent l'être globalement. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté de présider, pendant quelques années, le comité scientifique de l'association FARRE (forum pour l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement).

Celle de raisonner les problèmes de l'environnement à une échelle territoriale pertinente pour permettre une concertation et un engagement de tous les acteurs concernés.

Dire que l'environnement pose un problème fondamental pour l'avenir de notre société et pour celui de l'agriculture n'est certes pas original. Notre ancienne présidente, Suzanne Mériaux, en a fait le sujet de la séance solennelle du 24 septembre 1997 sur le thème « l'agriculture et la crise environnementale », dramatisant quelque peu la situation, mais à mon sens à juste titre. Les statuts de l'Académie en témoignent d'ailleurs puisqu'en 1995 ils ont été modifiés pour prendre en compte nos préoccupations croissantes dans ce domaine avec la création de la section « ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement ».

### **Les travaux passés de l'Académie dans le domaine de l'environnement**

L'Académie d'Agriculture de France n'a, bien entendu, pas attendu cette création pour consacrer une partie de ses travaux à ces trois secteurs et ce sont ces travaux que je souhaiterais passer rapidement en revue. Il serait sans doute intéressant de procéder à leur bilan mais c'est là une entreprise ambitieuse et je me suis contenté, grâce à l'aide de notre confrère Pierre Zert, d'un survol des communications présentées depuis le début des années 1900. Je me suis limité à un survol, en partie biaisé du fait de l'évolution des mots clés utilisés pour entrer dans la bibliographie, ne serait ce que celui d'écologie par exemple. Mais cet exercice est révélateur de l'ancienneté et de la diversité des préoccupations de l'Académie.

#### ***Protection de la nature***

La protection de la nature, des sites, l'existence et la gestion des parcs naturels sont parmi les premiers sujets abordés. La Camargue dès 1931, puis différents parcs nationaux ou

régionaux : celui du Mercantour, celui du Haut Languedoc, et surtout le Parc national de la Vanoise, régulièrement et abondamment cité de 1969 à 1979. Le souci de la protection de la nature conduit à donner des avis sur les menaces qu'ont fait peser sur la forêt de Fontainebleau les projets autoroutiers et les recherches pétrolières. La notion de crise transparait avec des expressions telles que « l'angoisse de l'an 2000 », « avant que nature meure » ou « les catastrophes écologiques ». Les paysages apparaissent plus tardivement.

### ***La nature et l'homme***

Très tôt également apparaît le souci de situer l'homme par rapport à la nature et à la protection de l'environnement avec des communications sur « la nature et l'homme », « l'écologie au service de l'homme », « l'utilisation rationnelle du milieu », « droit à la nature » et récemment encore « vous avez dit nature ; l'écologie plurielle et les deux idées de nature ».

« Production alimentaire mondiale et environnement », « l'humanité mourra-t-elle de soif ? » sont deux thèmes abordés par ailleurs et qui font écho aux réalités de la mondialisation.

### ***Les phénomènes et les relations dans les milieux naturels***

De nombreuses communications sont consacrées aux milieux, à la gestion de l'espace, aux problèmes généraux de pollution ou de préservation de la nature, telles que celles relatives à une étude d'eaux de mares, en 1941, à la pollution marine, à la gestion des ressources en eau ou à la conservation des eaux et des sols.

Les phénomènes d'érosion constituent un thème récurrent (risques torrentiels et érosion, érosion des bassins versants par exemple) ainsi que la connaissance des sols, de leur fragilité ou leur rôle d'interface dans l'environnement.

On peut également citer dans des registres très différents : biodiversité et ressources génétiques ; structuration de l'espace régional et protection des ressources naturelles ; changement climatique et eaux, ou effet de serre.

Des préoccupations relatives aux inondations apparaissent plus récemment.

### ***Impact de l'agriculture sur l'environnement***

L'impact de l'agriculture sur l'environnement est lui aussi abordé assez tôt et continûment, tant sous ses aspects généraux que du point de vue de pollutions particulières.

Ce sont des communications sur les thèmes « agriculture et environnement », « pollutions, nature et agriculture », « machinisme agricole et environnement »

Les problèmes de l'eau sont, avec les années, plus souvent l'objet de communications spécifiques : risques environnementaux liés à l'eau, l'irrigation, le drainage, les rejets et traitements des effluents des industries agricoles et alimentaires, et le colloque « qualité des eaux et agriculture ».

Des thèmes plus particuliers sont ceux relatifs à la « pollution chimique », dès 1935, à l'écotoxicologie ; aux problèmes de l'azote avec un colloque sur « la lysimétrie et les transferts d'azote » ou « la protection de la nappe d'Alsace contre les nitrates » ainsi que ceux relatifs aux « phosphates ».

### ***Impact des pollutions sur l'agriculture***

En revanche les questions posées à l'agriculture par les pollutions sont assez peu traitées. On note toutefois les effets de la pollution atmosphérique sur les cultures ou le devenir des déchets dans les sols.

### ***Le rôle positif de l'agriculture vis-à-vis de l'environnement***

Quant aux effets positifs que peut avoir l'activité agricole sur l'environnement ils sont également peu évoqués jusqu'à une date récente : « équilibre biologique et culture en bon père de famille », par exemple. Mais ils le sont plus largement au cours des cinq dernières années : « valoriser durablement l'espace rural, agriculture et territoire » ; « approche économique du développement durable » ; « l'agriculture respectueuse de l'environnement » ; « la maîtrise des inondations et l'utilisation des terres agricoles ». Et, à l'occasion de l'an 2000, « l'espace rural garant de l'eau » ou du « bon usage des intrants en agriculture ».

## **PERSPECTIVES POUR 2003**

### **Un thème pour cette année**

À partir des propositions des sections le comité de pilotage a fait ses premiers pas en rassemblant un ensemble de projets sous le titre « Productivité, qualité et développement durable » que la commission académique a approuvé. Ce thème qui a une forte connotation environnementale comporte différents projets de séance spécialisées :

- Prise en compte des contraintes environnementales dans le système céréalier et les grandes cultures.
- Productivité et qualité dans le cas de l'élevage intensif (la semaine prochaine).
- Les pêches communautaires et leur gestion. (le 5 février).
- Productivité et productivisme.
- L'agriculture productiviste en question.
- Les pratiques de l'agriculture biologique (dans 15 jours)

### ***Autres projets :***

J'en citerai quatre :

- Dans le prolongement d'une réflexion déjà ancienne nous allons avoir une séance, le 29 janvier, consacrée à « Espaces protégés et développement, l'expérience française des parcs ».
- Un projet ambitieux prenant en compte des préoccupations mondiales : « après la révolution verte quelles agricultures pour les pays en voie de développement ? ».
- La poursuite des travaux menés en commun avec l'académie de l'Eau. Un groupe de travail commun, animé par notre confrère Jean **Dunglas** et faisant appel à des experts extérieurs doit élaborer une note stratégique destinée aux différents acteurs concernés par les domaines de l'eau et de l'aménagement du territoire. Elle mettra en évidence les principaux facteurs et conditions de réussite des entreprises de gestion intégrée de l'eau et des territoires ruraux tels qu'ils ressortent de travaux antérieurs. En se référant à des

expériences vécues et analysées elle se placera dans la perspective du développement durable qui permet d'embrasser un ensemble plus large que celui de l'eau.

- Un autre domaine de réflexion pour l'année qui s'ouvre est celui des catastrophes naturelles :

Un travail important est prévu cette année à l'initiative du groupe « eau ». Il s'agit de développer une réflexion sur les relations entre le territoire rural et les inondations. Un groupe de travail animé par Jean Dunglas va prolonger les conclusions de la séance consacrée à « la maîtrise des inondations et l'utilisation des terrains agricoles.

Il est admis aujourd'hui, et c'est un des éléments du projet de loi actuel sur les risques technologiques et naturels, qu'une façon de limiter l'importance des inondations est de laisser les crues s'épancher naturellement, ou même de provoquer des surstockages, pour protéger les zones aval. Mais cela a évidemment des conséquences graves pour l'agriculture et il est nécessaire, d'une part, de faire le point sur les connaissances scientifiques et techniques dans ce domaine, d'autre part, de rechercher les moyens d'établir les solidarités amont-aval en mettant en évidence la responsabilité de tous les acteurs. Pour ce faire l'Académie dispose en son sein de spécialistes mais doit faire appel à des experts et organismes extérieurs tels que le CEMAGREF, Météo France, la direction de l'eau du ministère chargé de l'environnement ainsi qu'à des collectivités territoriales comme la région Île de France ou la ville de Paris afin de ne pas se limiter à des aspects théoriques.

### **Suggestions pour l'avenir**

La séance solennelle au cours de laquelle Suzanne Mériaux a développé le thème des relations entre l'agriculture et la crise environnementale a permis de cerner les grands problèmes que posent ces relations :

Celui des impacts des activités agricoles sur l'environnement : prélèvements d'eau, pollution par les nitrates, par les phosphates, par les produits phytosanitaires, la gestion des sols des points de vue de la pollution, de l'érosion, de la conservation de la fertilité, la structuration des paysages, les atteintes ou les contributions à la biodiversité, etc..

Il y a dans ces impacts un aspect négatif certain qu'il ne convient ni de nier ni de minimiser. Ce sont ceux de toute activité humaine. Dans le cas des activités agricoles ils ont leurs spécificités dues, notamment, à leur caractère diffus et à l'étendue des espaces en cause. Il ne faut pas pour autant faire de ces activités la cause essentielle de la dégradation de l'environnement comme cela apparaît trop souvent dans les médias.

La semaine dernière encore pour présenter la partie « risques naturels » du projet de loi que j'ai cité tout à l'heure le journal « Le Monde » l'a fait sous le titre : « face aux inondations : mieux informer, changer les pratiques agricoles, indemniser plus vite ». Et de parler, dans le corps de l'article, de la mise en place de bonnes pratiques agricoles. C'est mettre une fois de plus en avant la responsabilité de l'agriculture alors que dans le cas d'espèce il est prouvé que cette responsabilité est minime voire nulle pour les grandes crues ; cela ne permet pas en outre de situer les responsabilités réelles des dégâts dus aux inondations.

Mais les aspects positifs, ou potentiellement positifs des activités agricoles sur l'environnement sont aussi une réalité. Il n'y a pas si longtemps que dans la définition des périmètres de protection de l'eau potable le maintien de l'activité agricole paraissait une garantie. Il est normal aujourd'hui d'être exigeant sur la façon dont cette activité est exercée mais il faut pouvoir tirer parti des possibilités qu'offre son maintien dans tous les domaines environnementaux.

## Conclusions

Qu'il s'agisse des aspects négatifs ou des aspects positifs de l'impact des activités agricoles sur l'environnement il me paraît être du devoir de l'Académie d'agir simultanément dans ses trois domaines d'intervention : production agricole, gestion des ressources naturelles et activités de la population rurale, notamment en rapport avec le monde urbain. Ces trois types de questions sont intimement liés. La production agricole a des conséquences pour l'environnement et vice versa. Les objectifs environnementaux dépendent largement des populations urbaines et des relations entre populations urbaines et populations rurales. La production rurale est de plus en plus régie par les marchés. Elle a du prendre en de nombreux endroits un caractère industriel. Mais tout un pan de l'opinion publique demande une agriculture « protectrice de l'environnement ». Ces deux types d'agriculture coexisteront vraisemblablement dans l'avenir.

Il y a là un vaste domaine de travaux pour notre Compagnie. Ses structures réformées en 1995 devraient lui permettre de l'aborder avec efficacité, tant par l'existence d'une section spécialisée que par ses sections intervenant dans les secteurs de l'économie rurale et des sciences de l'homme.

Mais en fait ce sont toutes les sections qui sont susceptibles d'intervenir pour aider le monde rural à jouer le rôle qui peut être le sien dans la protection d'un environnement conçu comme un cadre de vie plus que comme un patrimoine à conserver.

La section « ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement » a longuement réfléchi depuis plus d'un an au rôle qu'elle joue depuis sa création. Cela lui a permis de préciser un certain nombre de notions : notion d'environnement, notion de territoire, notion d'aménagement de l'espace, notion de ressources naturelles, notion de développement durable. Cela lui a permis également de faire une proposition sur un schéma de travail prenant en compte l'homme, les milieux de vie, les techniques de production et d'aménagement, trois pôles entre lesquels il convient de chercher à établir des relations.

Marcel Jamagne a fait part ce matin de ces réflexions à la Commission académique. J'en retiendrai très simplement qu'il est nécessaire de distinguer parmi les champs d'actions ouverts à l'Académie ceux qui peuvent être couverts par sa section spécialisée et ceux qui relèvent des autres sections.

Je me permettrais à ce propos d'appeler votre attention sur ce qui me paraît être une double nécessité :

- que toutes les sections aient une préoccupation environnementale.
- qu'un véritable travail intersection soit développé dans ce domaine.

C'est le souhait que je formule aujourd'hui.

Je vous prie de m'excuser d'avoir ainsi privilégié le domaine de l'environnement aujourd'hui. Croyez bien que je suis persuadé qu'il n'est qu'un des éléments de notre domaine d'activité. Je crois seulement que c'est un élément important pour l'avenir de l'agriculture et du monde rural.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

## **INSTALLATION DU BUREAU POUR L'ANNEE 2002**

### **Allocution de M. Jacques Delage, Président sortant**

#### **Un passé récent.**

Que peut-on attendre du discours du président sortant ?

Qu'il remercie de la confiance qui lui a été faite par les membres de l'Académie, qu'il y associe tous ceux avec lesquels il a particulièrement œuvré au cours de sa présidence, qu'il fasse part de ses réflexions sur le passé récent et surtout sur les projets qui lui paraissent les plus appropriés.

Je n'y dérogerai pas, d'autant plus que les circonstances me paraissent opportunes, sachant que les institutions évoluent souvent plus difficilement que les individus, mais que la nécessité du nouveau finit toujours par s'affirmer en période de situation tendue.

Les remerciements que je vous dois pour m'avoir appelé à exercer les fonctions de président seront chaleureux et sincères, car laissez-moi vous dire le grand intérêt que j'ai pris à animer nos débats qui se sont déroulés dans un climat serein et désintéressé. La nature des questions traitées, la qualification des intervenants, la pertinence des discussions cohérentes et objectives sont de nature à faire de l'Académie d'Agriculture de France une instance de référence et de réflexion dont la voix mérite d'être entendue. L'est-elle suffisamment et peut-elle l'être plus ? La réponse à cette question dépend d'abord de nous et ensuite des autres.

L'ouverture de notre tribune, un choix judicieux de partenaires, une articulation plus suivie avec les médias, mais c'est une voie difficile, une intervention appropriée auprès de la puissance publique sur des sujets précis constituent des pistes qui devraient encore mieux faire connaître notre apport à l'image de notre potentiel lié à l'histoire de notre institution, à la qualité et à la diversité de ses membres et correspondants. Cette diversité s'exprime notamment par la richesse des discussions, à caractère le plus souvent pluridisciplinaire, qui, nous le savons, sont tout particulièrement appréciées des lecteurs de nos Comptes rendus.

Être président, c'est aussi un mode de vie, en contact permanent avec les services administratifs de l'Académie dont j'ai apprécié l'engagement et la qualité, un travail régulier au sein du Bureau où chacun est appelé à apporter le meilleur de lui-même en toute cohésion dans l'intérêt de la Compagnie, des relations extérieures avec des personnalités politiques, administratives, professionnelles où l'on se sent porteur d'un message, engagé dans une action, au titre de l'Académie.

Les travaux du Bureau, organe exécutif de notre institution, dont l'ordre du jour est préparé par le Secrétaire perpétuel, sont essentiellement consacrés à des questions d'ordre administratif et financier relevant de la gestion courante, et à des points portant sur les relations extérieures ainsi qu'à des problèmes d'orientation et d'organisation générale, notamment en préparation ou en suivi des réunions de la Commission académique. Mon expérience de deux années de participation au Bureau me montre que cet ensemble est assez lourd et, dans les conditions actuelles, laisse peu de place, et cette restriction est encore trop faible, pour que le Bureau, comme l'y invite le règlement intérieur, soit saisi de l'organisation des séances. Celle-ci relève d'ailleurs de la responsabilité du Secrétaire

perpétuel. Il en est chargé en liaison avec les secrétaires de section et il assume, en outre, la charge de la publication des Comptes rendus. Cette double charge est particulièrement astreignante et nous devons remercier notre confrère George **Pédro** de l'assumer.

Je dois aussi des remerciements au Vice-Président Jean-Claude **Clavel** dont les qualités et l'histoire professionnelle assurent une ouverture et une approche internationale de bon augure pour notre Compagnie, au Vice-Secrétaire Jean-Claude **Mounolou** qui a l'art de l'analyse et de la synthèse, et sait parfaitement tirer des conclusions réalistes et efficaces de tout échange, au Vice-Trésorier Jean-Marc **Boussard** dont la pertinence des remarques fait avancer les discussions, et qui a assuré les relations avec l'Union européenne des Académies d'Agriculture préparant notre prochaine présidence tout en cherchant le soutien des instances de Bruxelles pour l'organisation des réunions devant l'accompagner. Il a, en outre, aidé l'Académie dans sa pratique de l'informatique jusqu'au choix de notre nouveau vidéo-projecteur, mis aimablement à notre disposition par notre partenaire, la Fondation Xavier-Bernard, dont je tiens à remercier le Président et le Secrétaire-Trésorier, nos confrères Roger **Ferré** et Christian **Bonneau**.

Non, je n'ai pas omis notre Trésorier perpétuel René **Groussard** ; je lui réservais simplement une place particulière pour le remercier de son action depuis douze ans dans les fonctions qu'il a décidé de quitter, appelant à un renouveau face aux défis que notre Compagnie doit affronter. Par une note que le Bureau a fait sienne, il s'est exprimé devant lui le 28 février ; la Commission des Fonds en a été saisie le 28 mars et, à l'issue d'un débat animé, les représentants des sections ont été priés d'en rendre compte aux sections avant que le sujet d'orientation et d'organisation générale qui en résultait ne soit porté devant la Commission académique, ce qui a été introduit le 19 juin, développé le 10 octobre et débattu le 21 novembre après consultation des sections et de leurs secrétaires.

De cet ensemble d'échanges, un projet se dégage et j'en remercie les commissions. Il constituera la seconde partie de mon propos, mais avant de poursuivre, je tiens à remercier aussi tous nos confrères qui œuvrent efficacement à la vie de l'Académie en assurant des tâches parfois ingrates sans la réalisation desquelles nous n'existerions pas. Je pense à Pierre **Zert** pour la bibliothèque et les archives, à Claude **Hutin** pour les publications, à Jean **Marrou** et à tous les lecteurs, aux secrétaires de sections, aux responsables de groupes de travail, et à tous ceux qui interviennent pour l'attribution des récompenses. L'Académie fonctionne grâce au bénévolat, son avenir y est d'abord subordonné.

### **Un avenir qui se profile**

Cet avenir appelle un projet sur fond de situation financière tendue qui, ne pouvant compter sur un mécénat périmé, oblige à comprimer les dépenses dont les principales sont liées aux publications, et à rechercher des partenaires qui soient intéressés par des thèmes sur lesquels nous sommes en mesure d'organiser des débats et, de ce fait, soient susceptibles de soutenir la diffusion des Comptes rendus.

Cette approche suppose pour tous les responsables un esprit d'entreprise et un souci de bonne gestion. Cette condition subordonne la crédibilité du projet qui doit traduire la modernité de la vie académique, tout en tenant compte du rôle de l'Académie, en dégagant son orientation générale et en s'attachant à sa communication.

### *Le rôle de l'Académie*

Le rôle de l'Académie est triple.

Elle donne à des spécialistes, dans ses domaines de compétence, l'opportunité de discuter sur la science et sur la technologie qui se font, sur les applications qui en découlent dans un contexte économique et social, en rapport avec la société, et sans négliger l'histoire.

Les discussions peuvent présenter un caractère interne entre membres et correspondants sans exclure pour autant des spécialistes extérieurs en tant que de besoin. De telles discussions n'appellent pas nécessairement la publication de Comptes rendus sauf avis, résumés ou conclusions.

Les débats peuvent au contraire être largement ouverts sans négliger la controverse et s'inclure dans des séances publiques donnant lieu à des comptes rendus, sans craindre pour l'ensemble un caractère plus attractif.

De chaque séance ou groupe de séances thématiques devraient émerger, par-delà les interventions individuelles, une valeur ajoutée exprimée dans la conclusion et marquant le sceau de l'Académie.

Des travaux en commun avec d'autres académies sont de nature, dans le même esprit, à élargir et à conforter les réflexions, donnant lieu à des séances communes ainsi qu'à des avis ou communiqués.

Nous entretenons, à ce titre, des relations privilégiées et structurées par la voie de Comités de coordination ou de liaison depuis un an avec l'Académie des Sciences et plus récemment avec l'Académie nationale de Médecine. Par ailleurs, nos relations suivies avec l'Académie vétérinaire se sont affirmées par des séances et avis conjoints au cours des deux dernières années.

Le deuxième rôle de l'Académie est de transmettre aux décideurs des messages sous forme d'avis sur des sujets d'actualité dont l'Académie se saisit, faute d'être consultée. Cette démarche serait notamment facilitée par une relation suivie avec les services compétents, telle que l'a envisagée, sur notre proposition, le représentant du ministre de l'Agriculture et de la Pêche à notre dernière séance solennelle. Les deux types de séances précédemment mentionnés pourraient servir à ce type d'activité.

Le troisième rôle est de transmettre aux publics concernés le fruit de nos débats par l'intermédiaire des médias et la voie de nos publications. Mais cet objectif ne peut être véritablement atteint que si nos thèmes suscitent de l'intérêt auprès des publics visés, s'accompagnant, si possible, de retombées financières par la vente de nos produits relatifs à des colloques ou à des séances spécialisées.

Deux voies d'approche, qui ne s'excluent pas, sont actuellement envisagées : au coup par coup, ou en créant un lieu de concertation, à l'image de ce qui avait été initié en 1991 par André **Cauderon** et qui concernait une association pour le développement des actions de l'Académie. Un groupe de travail a été constitué par la Commission académique, en convergence avec la Commission des Fonds, pour poursuivre une réflexion dans ce domaine et formuler des propositions. Un comité de développement de l'Académie, ouvert à des personnalités extérieures en activité et destiné à dégager des thèmes d'intérêt, pourrait en émerger. Dans tous les cas, les sections sont particulièrement concernées pour l'élaboration de leurs propositions.

### *L'orientation générale*

"L'Académie s'attache à l'ensemble "*Agriculture, Alimentation, Environnement*", à son insertion dans la société et les territoires. D'essence biologique, elle couvre, dans un esprit pluridisciplinaire, les domaines scientifiques, techniques, économiques, juridiques et sociétaux s'y rapportant".

Tel est le texte adopté le 19 décembre 2001 par le Bureau pour expliciter désormais, au verso de la page de couverture de nos Comptes rendus, l'ensemble "*Agriculture, Alimentation, Environnement*" qui figurera en sous-titre de notre appellation, sur toutes nos publications à compter de notre annuaire 2002, conformément à l'accord donné par la Commission académique après consultation des sections.

Cet ensemble appelle pour ma part trois remarques.

L'Agriculture reste un champ privilégié de l'Académie qui a statutairement pour mission de contribuer à l'évolution de l'agriculture et du monde rural, et ces mêmes dispositions réglementaires nous invitent à nous préoccuper de l'amont et de l'aval en déclinant, faute d'un terme unique, une liste d'intérêts que, dans notre jargon, nous avons l'habitude de considérer comme l'agriculture "au sens large". Mais ces modes d'expression ont plusieurs inconvénients. En énumérant, on risque d'être restrictif et de commettre des omissions, en recourant à l'expression "agriculture au sens large", les interlocuteurs peuvent ne pas comprendre et ne retenir que le terme "agriculture". Mais surtout, et c'est le principal risque, on tend à s'enfermer dans un univers clos sans inviter les autres secteurs à prendre en compte des modes de pensée et des démarches induits par les besoins ressentis par les agriculteurs-entrepreneurs aux prises avec le vivant et son milieu, et débouchant sur la gestion des systèmes complexes.

La seconde remarque concerne l'Environnement dont l'amélioration est incluse dans les préoccupations de l'Académie et figure dans les statuts avec la gestion des ressources naturelles. Nos séances "An 2000" ont largement souligné que les systèmes de production doivent évoluer en conjuguant l'efficacité technico-économique et la surveillance à long terme des ressources naturelles

et de l'environnement qui tend à apparaître comme un facteur limitant certaines modalités de production et appelle des ajustements.

Nous avons, dans cet esprit, mentionné à notre séance solennelle 2001 que nous serons conduits à débattre d'une gestion plus intégrée de l'espace rural, rejoignant ainsi les orientations 2001-2004 de l'INRA, et avec une logique de production, intégrant les attentes diversifiées de la société dans la démarche d'entrepreneur de l'agriculteur qui vient d'être rappelée. Nous avons marqué notre intérêt dans ce domaine en 2001, dans les choix de lauréats du Prix de la Fédération des Banques populaires et du Prix Pierre **Sarazin**.

L'ensemble "Agriculture, Alimentation, Environnement" intègre notre contribution à la politique d'aménagement de l'espace, mais aussi, c'est ma troisième remarque, à la politique d'alimentation dont l'une des exigences est de répondre en amont aux attentes des consommateurs.

L'alimentation a des dimensions multiples dont la hiérarchisation varie avec les individus. La sécurité sanitaire, les qualités nutritionnelles et sensorielles, l'ancrage culturel, les habitudes et les symboles, la pratique d'usage sont à citer. L'ancienneté des méthodes de production constitue souvent pour le consommateur un gage de confiance. Les innovations, pour être acceptées, demandent à être justifiées, expliquées et débattues, d'autant plus que le décalage s'est accru entre la perception du consommateur et la réalité des pratiques agricoles et industrielles. Il existe un espace à combler entre les consommateurs et la production des aliments.

L'Académie peut-elle contribuer au débat en toute crédibilité ? Son potentiel associé à celui de ses partenaires, telle notamment l'Académie nationale de Médecine, n'en sont-ils pas les garants ? Mais, comment approcher les consommateurs et les professions qui par un lien de proximité contribuent à la construction des opinions ? Cela vaut d'abord pour les médias, mais aussi pour le corps médical, pour les acteurs de la restauration collective et de la distribution ainsi que pour les associations de défense des consommateurs. Celles-ci sont nombreuses ; on en compte 18 au plan national, dont 14 s'intéressent aux questions alimentaires.

De nombreuses voies se trouvent ainsi ouvertes, mais l'une d'entre elles pourrait être le *Conseil national de l'Alimentation* (CNA), instance indépendante qui regroupe toutes les parties intéressées de la production, de la transformation, de la restauration, de la distribution, de la consommation et reflète la société civile. Ce conseil, consulté par les ministres chargés de l'Agriculture, de la Santé et de la Consommation, est un lieu de débat transversal. Il est à la recherche de débats publics. Son président, Christian **Babusiaux**, conseiller maître à la Cour des Comptes, m'a dit hier son intérêt pour des échanges avec notre Compagnie qui pourrait jouer le rôle de conseiller et d'organe de validation. Il m'a donné son accord sur l'organisation de séances qui procèderaient à une étude critique de pré-rapports du CNA après examen par nos sections concernées. Je transmets cette proposition au nouveau Bureau et aux sections concernées. Nous devrions être contactés par le CNA à bref délai.

À l'occasion des crises dont le point commun est de combiner incertitude scientifique et forte mobilisation sociale, les consommateurs ont été conduits à s'attacher encore plus aux liens entre qualité et conditions de production, puis entre ces dernières et l'environnement ; ils ont le souci de s'informer.

Nous pouvons, comme nous l'avons fait dans nos séances sur la traçabilité, contribuer à ce que leur soient proposés des choix simples et sécurisés. De plus, en nous tournant vers l'appareil éducatif, nous devons préparer l'avenir en fournissant des synthèses appropriées visant l'apport de connaissance et le développement de l'esprit critique sans lequel il n'y a pas de libre choix.

#### *Communication et Publication*

L'Académie s'exprime par la publication de ses Comptes rendus, la diffusion de ses communiqués et avis auprès des instances de décision, et par la voie des médias qui reste difficile à emprunter hors du sensationnel, de préférence alarmant, mais la difficulté ne doit pas faire renoncer à poursuivre des efforts dans cette direction.

L'Académie est aussi présente sur le site Internet de l'INRA où elle informe de ses travaux.

Les Comptes rendus doivent être maintenus, mais leur contenu et leur forme méritent réflexion. Ils semblent appropriés pour des synthèses de grand intérêt donnant une vue d'ensemble précise et

claire, et des résumés substantiels incluant des messages. En tout état de cause, la rigueur dans le contrôle des publications doit être renforcée pour rester en adéquation avec une bonne gestion. Le respect du nombre de pages recommandé devrait permettre d'espérer une réduction des dépenses d'impression de 20 à 25 %.

Mais le problème principal est de réfléchir sur l'équilibre à donner entre la publication "papier" et le recours incontournable aux supports informatiques tels Internet et les CD-Rom, en précisant l'objectif recherché dans chaque mode de communication et la nature de l'information transmise. Un groupe de travail et d'enquête, animé par Jean-Claude **Mounolou**, a été constitué par la Commission académique. Il reste ouvert et est chargé, sur la base des coûts et des objectifs, de définir la nature et la part des différents types de communication. Cette réflexion doit se faire en cohérence avec les institutions et organismes qui concourent à un transfert scientifique et technologique dans le même espace culturel, et tout particulièrement en liaison étroite avec l'INRA avec lequel le partenariat doit s'affirmer et se structurer, mais le mouvement est en marche grâce à notre confrère Bertrand **Hervieu**. Il est probable que la voie informatique conduira à la constitution de réseaux d'information. Nous ne pouvons travailler isolément.

La forme étant trouvée, il restera le fond ; le succès de notre communication passe par l'intérêt et l'impact de nos travaux. Le rôle et l'activité des sections se trouveront renforcés d'autant et le choix des thèmes d'importance encore accrue. À ce sujet, le Bureau a proposé à la Commission académique, qui l'a accepté ce matin, la création d'un *Comité de programme* qui assistera le Secrétaire perpétuel dans l'élaboration de la programmation thématique des séances ainsi que dans la décision de la nature et de la forme des publications de l'Académie. Ce comité sera composé du Bureau, des Secrétaires de section et d'un chargé de mission à la Communication qui reste à désigner. Le groupe de travail et d'enquête sur les publications lui apportera les conclusions de son travail.

#### **En guise de conclusion**

Que de voies ouvertes, que de bonnes volontés nécessaires. Pour vivre ce renouveau, il faut d'abord être convaincu. La recherche de partenaires pour répondre à des attentes, la programmation de séances enrichissantes et constructives, une communication diversifiée et modernisée, une bonne gestion sont autant d'objectifs et d'atouts sur fond de financement soutenu par les missions accomplies et autant de défis à l'échelle du potentiel de notre Compagnie.

Et c'est confiant que je passe le relais à mon successeur Jean-Claude **Clavel** comme je l'ai reçu de mon prédécesseur.

L'occasion m'est ainsi donnée de saluer tout particulièrement notre confrère Maurice **Vallery-Radot**, de rappeler combien il nous a marqué par sa culture étendue et son humour percutant et de dire les liens d'amitié que nous avons tissés. En me tournant maintenant vers le Président Jean-Claude **Clavel**, je tiens à lui exprimer combien je lui souhaite de prendre autant de plaisir à sa présidence que j'en ai éprouvé moi-même. À titre symbolique, je lui remettrai dans un instant la clé du président qui s'avère d'ailleurs fort utile pour l'exercice de la fonction.

Auparavant, permettez-moi de renouveler mes meilleurs vœux pour chacun d'entre vous et vos familles, de les exprimer pour notre Compagnie dont les membres et les correspondants sont garants de son avenir.

Je vous remercie de votre attention.

#### **Discours de M. [Jean-Claude Clavel](#), nouveau Président**

Mesdames et Messieurs,  
Mes chers Confrères,

Au nom des membres du nouveau Bureau que vous avez élu, je remercie tous nos confrères de la confiance qu'ils nous ont accordée ; je puis les assurer que chacun d'entre

nous se met sans réserve au service de l'Académie. Je tiens à remercier chacun d'entre eux d'avoir accepté de prendre la route à mes côtés. J'ai seulement le regret de ne plus voir dans ce Bureau, à la place capitale qui était la sienne, [René Groussard](#), vieil ami de nos années passées à Grignon.

Vos applaudissements viennent d'exprimer votre reconnaissance à [Jacques Delage](#). Il nous serait difficile désormais de ne plus dire « le Président [Delage](#) », tant le titre et la fonction lui seyaient bien. Alors, nous continuerons à l'appeler ainsi. Il était arrivé – d'ailleurs avec de l'avance – au bon moment, avec la compétence zootechnique hors pair que nous lui connaissons, pour faire face aux difficiles problèmes posés par les pathologies bovines de ces dernières années et pour approfondir le concept de traçabilité. Nul n'était mieux placé que lui.

Mais il faut avoir été membre du Bureau pour savoir à quel point il a été actif dans tous les domaines qui concernent la vie même de l'Académie, notamment les relations avec le ministère de l'Agriculture, avec le ministère de la Recherche, avec l'Institut national de la Recherche agronomique, enfin, avec les autres Académies – Académie des Sciences, Académie de Médecine, Académie Vétérinaire – où il a de nombreux amis. Je compte beaucoup sur lui pour continuer à nous apporter son concours pour maintenir et développer ces relations.

Enfin, le président [Delage](#), vous l'avez entendu, a engagé une rénovation du fonctionnement de l'Académie sur laquelle nous fondons les plus grands espoirs. Le nouveau Bureau fera de sa mise en œuvre une priorité.

A côté des membres du Bureau, bien des confrères participent à la vie quotidienne de l'Académie, dans la discrétion et le dévouement. Il est très encourageant pour moi de constater que d'autres confrères les rejoignent pour se mettre spontanément à la disposition du Bureau pour l'assister sur telle ou telle question délicate. Le rôle de ces « chargés de mission » est essentiel.

Statutairement, vous le savez, le président a pour vocation de présider les séances et commissions de l'Académie, et de la représenter, le cas échéant, en justice. Un point, c'est tout ! Une si brève description de la charge du président est, je suppose, destinée à susciter des candidatures. La réalité est quelque peu différente, vous l'avez constaté durant la présidence [Delage](#).

A mon tour de continuer, avec une autre spécialité, un autre tempérament, mais la même énergie.

Pour commencer, qu'il me soit permis de souligner quelques points auxquels j'attache de l'importance.

### **1/ Nous sommes l'Académie d'Agriculture**

Cela veut bien dire que nous sommes au service de l'agriculture et des agriculteurs. N'est-ce d'ailleurs pas pour cette raison – compte tenu de ma carrière - que vous m'avez choisi ?

Que les sections y pensent particulièrement cette année en organisant leur programme de travail et leurs projets de séances ! Que l'on donne la parole – ne serait-ce que pour un

témoignage – à des agriculteurs ! Que l'on recommande aux auteurs de communications de se poser plus souvent la question suivante : « quel est l'impact de notre travail, de notre recherche, de nos découvertes, de nos politiques, sur la vie des agriculteurs et de leurs exploitations ? Quels profit économique ou social peuvent-ils en tirer ? Comment éviter les risques ou les inconvénients possibles ? ». Faisant cela, nous restons bien dans l'esprit des fondateurs de l'Académie.

Et j'ajoute une recommandation : que chaque Section fasse effort pour recruter de nouveaux membres agriculteurs ou proches du terrain ou de l'entreprise. Je sais la difficulté de trouver de tels candidats, étant donné la charge de travail que requiert une exploitation souvent sans main d'œuvre extérieure ; mais je sais aussi la valeur ajoutée dans une discussion par les réflexions des hommes de terrain.

Bien entendu, ces vœux ne s'opposent nullement au souhait du président Delage concernant la nécessaire ouverture de l'Académie vers tout ce qui concerne l'aval de la production, et notamment l'alimentation et l'environnement. Ce que je souhaite, c'est que nous soyons, lorsque nous parlons d'agriculture, plus proches de la réalité vécue.

## **2/ Respectons la langue française**

Est-il besoin de le rappeler, aussitôt après la description de notre champ d'action, nos statuts disent : *l'Académie veille au maintien d'un débat de qualité conduit en langue française.*

Vous êtes, mes chers Confrères, les garants de la qualité de nos débats par le niveau élevé et la diversité de vos compétences, et par votre courtoisie. Mais veillez aussi à ce que la qualité, la clarté et la précision de la langue française employée dans nos textes, et dans ceux que nous gratifions d'une récompense, puissent vraiment, comme le recommandent les statuts « *faciliter un contact direct avec l'opinion publique* ».

Dois-je aller jusqu'à dire : parlez simplement ; et si chaque technique comporte des termes spécifiques qu'il faut bien employer, restez méfiants à l'égard des néologismes et des modes très provisoires du langage quotidien.

La bonne compréhension de nos textes et de ceux que nous couronnons nous aidera à mieux faire connaître l'Académie ; je me situe donc dans la droite ligne de ce qu'a dit Jacques Delage.

## **4/ Développons le travail des Sections**

Le travail des Sections est le ferment de notre Académie. Je sais les efforts que doivent faire les Secrétaires de Sections pour animer leur Section : l'expérience de neuf années de ce travail m'en a montré la nécessité et l'efficacité.

Depuis quelque temps, certaines Sections augmentent le rythme et la durée de leurs réunions ; le dialogue inter-Sections s'améliore, et des réunions informelles de l'ensemble des secrétaires de Sections peuvent y concourir. Ces initiatives, outre qu'elles permettent une meilleure coordination de notre travail et un allègement du travail des membres du Bureau, améliorent la confraternité et la convivialité. Il convient, bien entendu, que le Secrétaire perpétuel en soit informé.

Il est souhaitable que, pour chacune de nos séances, le responsable de la séance ou le secrétaire de la Section pense à établir une liste de personnalités susceptibles d'être intéressées par le ou les sujets en question, et qu'il y a lieu d'inviter.

Certaines Sections se sont extériorisées par des visites d'exploitations ou d'entreprises ; le Bureau aussi. C'est indispensable pour prendre la mesure des évolutions de l'agriculture contemporaine, et aussi pour faire savoir que nous nous y intéressons. Merci à ceux qui ont pris ces initiatives. C'est un mouvement à maintenir.

#### **5/ Améliorons nos relations avec les membres étrangers**

La désignation des membres étrangers est actuellement aléatoire, et les relations que nous pouvons avoir avec eux sont insuffisantes. Sur la demande du Bureau, j'avais amorcé en 1999 une étude comportant un état complet de la question : âges, pays d'origine, spécialité; et des recommandations aux sections pour les candidatures à venir.

Je souhaite qu'un confrère accepte de reprendre ce travail, de l'actualiser, et d'en assurer le suivi. Il pourra compter sur mon appui et celui du Bureau. Nous nommons des membres étrangers pour enrichir notre réflexion. Faisons ce qu'il faut pour qu'il en soit ainsi.

\*

Telles sont, outre la poursuite de l'adaptation de nos modes de travail engagée par [Jacques Delage](#), les quelques priorités vers lesquelles je souhaite entraîner l'Académie.

Mes chers Confrères, dans ce cheminement vers plus d'efficacité et de notoriété, chacun d'entre nous doit se sentir concerné : ce n'est pas l'affaire des autres ; ce doit être l'engagement personnel de chacun.

\*

Beaucoup d'entre vous seraient surpris si je n'évoquais pas aujourd'hui les questions européennes et internationales au cœur desquelles s'est déroulée ma carrière au service des organisations agricoles, Association générale des producteurs de blé, puis Fédération nationale des exploitants agricoles, enfin Assemblée permanente des chambres d'agriculture, sans omettre quinze années de représentation agricole au Comité économique et social des Communautés européennes.

Il m'est agréable de le faire devant un ami de longue date de ma vie professionnelle et qui m'a fait le plaisir d'être ici : [Rainer Braun](#), notre confrère allemand, qui fut attaché agricole près l'ambassade d'Allemagne. Sa présence témoigne de l'entente franco-allemande si positive dans la construction européenne ; elle exprime surtout l'amitié personnelle qui nous lie, bien au delà des convenances professionnelles.

\*

#### **L'année de l'Euro**

En ce début de l'an 2002, comment ne pas commencer par saluer la mise en œuvre de l'euro ? Ce n'est encore qu'un symbole des intentions européennes des gouvernements de l'Union. Mais c'est un signe fort aux yeux des citoyens : ils s'apercevront vite qu'en dépit d'une monnaie européenne unique, les prix, les salaires, les coûts bancaires, la fiscalité, le

droit des entreprises, au sein des divers pays peuvent être sensiblement différents, et donc fausser la compétitivité des entreprises.

C'est maintenant l'existence de l'euro qui va contraindre les gouvernements à abandonner certaines des prérogatives auxquelles ils tiennent tant, et à accélérer le mouvement vers une Union qui ne peut être monétaire sans être économique dans le plein sens du terme, et sans être finalement politique, avec des Institutions adaptées de niveau européen. Impossible d'y échapper, dans la perspective déjà tracée de l'élargissement de l'Union vers l'Est.

\*

### **Les négociations commerciales multilatérales**

Le second thème international que j'aborderai concerne la poursuite des négociations commerciales multilatérales, depuis la communication que j'ai présentée de conserve avec [Pierre Pignot](#) le 24 mai 2000.

Plusieurs occasions nous ont été données ainsi qu'à [René Groussard](#), de souligner la nuisance des accords de Marrakech, signés le 15 avril 1994, à l'issue de l'Uruguay-round, et notamment du chapitre agricole dont l'article 20 concluait à la reprise des négociations commerciales avant 2001. *« l'objectif à long terme de réduction progressive et substantielle du soutien et de la protection qui aboutirait à une réforme fondamentale est un processus continu ».*

L'impatience des Etats-Unis a entraîné la convocation de la conférence de Seattle (3 décembre 1999), destinée à définir l'ordre du jour de ce nouveau round, déjà appelé le « Millenium-round ».

La « pression de la rue » - phénomène tout fait nouveau – a mis la conférence dans l'impossibilité de travailler ; ce qui était peut-être préférable en raison de l'obstination du négociateur américain et de l'insuffisante préparation de cette conférence au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La « pression de la rue » était d'ailleurs bien vue par une partie de l'opinion publique, traumatisée par l'affaire de la vache folle, sensible au fallacieux argument de la « malbouffe », sur fond de pauvreté et d'abandon des pays en voie de développement.

Ce tohu-bohu quelque peu poujadiste, contre l'Amérique, contre le mondialisme et contre la bureaucratie internationale, s'est poursuivi lors de chaque réunion de niveau mondial : réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington en avril 2000, réunion du FMI à Prague en septembre 2000, forum de Davos fin janvier 2001, Sommet européen de Göteborg en juin 2001, réunion du G8 à Gênes en juillet 2001, ont été gravement perturbés.

Parvenue à ce stade, la contestation aboutit à empêcher toute recherche de solution aux maux qu'elle prétend combattre... en oubliant que la mobilité des contestataires est un pur produit de la mondialisation des communications et des réseaux de transport, de leur compétitivité, et de leur efficacité.

Finalement, les travaux de l'Organisation mondiale du commerce repris dans l'atmosphère feutrée de Genève, ont abouti à décider qu'une conférence se tiendrait du 9 au

13 novembre 2001 à Doha, au Qatar, lieu assez difficile d'accès. Et de fait, les trublions y furent moins nombreux et moins turbulents.

Les protagonistes aboutirent, le 14 novembre, à des conclusions peu contestées, du moins tant qu'il ne s'agit encore que d'intentions :

- Un nouveau programme de travail (et non un cycle de négociations commerciales... appréciez la subtilité du langage !) s'engage donc au début de 2002, pour trois ans et doit donc s'achever au plus tard le 1<sup>o</sup> janvier 2005, sur les sujets classiques : l'agriculture, les services, les produits industriels, les mesures anti-dumping...
- Sur l'agriculture qui a encore focalisé une bonne part des tensions, je dois vous citer deux passages essentiels quoique bien indigestes :

*« Nous rappelons l'objectif à long terme mentionné dans l'Accord, qui est d'établir un système de commerce équitable et axé sur le marché au moyen d'un programme de réforme fondamentale comprenant des règles renforcées et des engagements spécifiques concernant le soutien et la protection afin de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir ».*

et plus loin : *« Faisant fond sur les travaux accomplis à ce jour et sans préjuger du résultat des négociations, nous nous engageons à mener des négociations globales visant à : des améliorations substantielles de l'accès au marché ; des réductions de toutes formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif ; et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges ».*

Inutile de lire le reste ; inutile de rappeler l'accord de Marrakech : sur le chapitre agricole, on ne parviendrait pas à glisser une feuille de papier à cigarette entre cet accord et celui de Doha.

Je ne partage pas l'appréciation positive de certains acteurs ou consultants de Doha : la déclaration ministérielle de Doha maintient inchangés les engagements pris à Marrakech. On ne peut strictement rien en tirer qui soit de meilleur présage pour les nouvelles négociations commerciales multilatérales qui vont bientôt commencer.

On peut seulement trouver quelques éléments positifs hors du secteur agricole : qu'il s'agisse du traitement différencié pour les pays sous développés ; ou des nouveaux sujets pouvant constituer une échappatoire aux règles du plus pur commerce tels que l'environnement, les investissements, la concurrence, les aspect sociaux, la propriété industrielle et la propriété intellectuelle...

Malgré la difficulté de les intégrer dans la discussion commerciale, ils n'en sont plus exclus... mais n'y sont inclus que de manière très floue, car les pays autres qu'européens n'éprouvent que peu d'intérêt sur ces sujets ; voilà de belles discussions en perspective !

Le climat de la conférence de Doha a été classique : la discussion traînant en longueur, on a fait courir le bruit du risque d'un échec... Le président de séance a demandé alors aux participants « de faire preuve de flexibilité » ; et comme personne ne voulait être considéré comme responsable d'un échec, on a fini par accepter un compromis... et chacun est rentré, soulagé d'avoir échappé au pire... Voire !

Quant à croire - comme je l'ai lu - que « *l'autonomie de la politique agricole commune a été préservé à Doha* », et que « *on lui permet de poursuivre ses réformes sans pressions extérieures* », c'est vraiment une illusion. Il ne fait aucun doute que l'agriculture restera encore longtemps un motif de tensions internationales, du moins tant que les Etats-Unis conserveront une balance commerciale aussi déficitaire.

Soutenue par la force que constitue l'euro, nouvelle monnaie de change internationale, l'Union peut et doit durcir sa position pour préserver ses intérêts vitaux.

En attendant, le seul véritable événement de la conférence de Doha, c'est bien l'admission de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce. Ses conséquences sont considérables. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour terminer, je souhaite à chacun bonne année et bonne santé pour vous même et pour votre famille, et bon travail au sein de l'Académie.